

GRAND LYON

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

# Pôle métropolitain

VIENNAGGLO

CAPI PORTE DE L'ISÈRE



## Dynamiques résidentielles dans l'aire métropolitaine lyonnaise

Synthèse de la présentation devant le Conseil du Pôle métropolitain / 21 mars 2013

Juillet 2013

  
Agences d'urbanisme  
Lyon & Saint-Etienne

# 1

## L'aire métropolitaine lyonnaise\* UN DOUBLE PROCESSUS DE CONCENTRATION ET D'EXTENSION

### UNE MÉTROPOLE « MULTIPOLAIRE » DE PLUS DE TROIS MILLIONS D'HABITANTS

Le système urbain, multipolaire, s'organise autour des relations entre les différentes agglomérations.

Les centres, mais aussi les périphéries des agglomérations, se densifient progressivement, dans un rayon d'attractivité de plus en plus étendu.

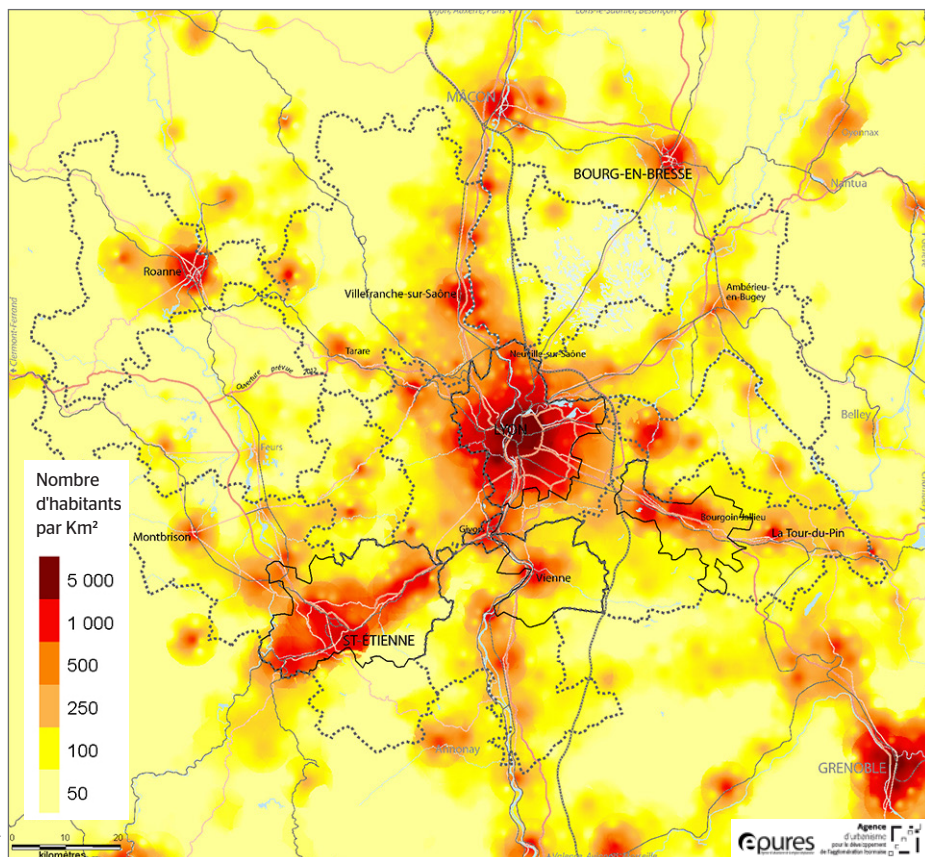
L'extension urbaine prolonge l'aire d'influence des agglomérations de taille intermédiaire (Bourgoin-Jallieu, Vienne, Bourg-en-Bresse, Mâcon, Roanne, Villefranche-sur-Saône). La densité de population avoisine les niveaux enregistrés en périphérie lyonnaise. Quant au contexte stéphanois, on observe une déprise moins marquée dans les centres sur la dernière décennie. La périurbanisation se poursuit notamment en direction de la « proche Haute-Loire ».

Il est constaté trois phénomènes :

- une concentration de la population dans les grandes villes et leurs proches banlieues (effet de la métropolisation),
- un déclin relatif des quartiers populaires et des communes industrielles,
- des extensions territoriales importantes (couronnes périurbaines à dominante pavillonnaire).

La pression sur les périphéries s'accroît à mesure que le foncier devient peu disponible dans les espaces centraux.

#### ➤ Densité de population en 2010, dans l'aire métropolitaine lyonnaise



Source : Insee, Recensement de la population 2010.

#### ➤ Evolution de la population entre 1999 et 2010

	1999	2010	Ecart 1999-2010	Taux d'évolution annuel 1999-2010
CU Lyon	1 196 480	1 293 160	96 682	0,71 %
CA Saint-Etienne Métropole	397 700	388 500	- 9187	-0,21%
CA Porte de l'Isère	86 590	98 810	12 222	1,21 %
CA Pays Viennois	64 300	67 970	3671	0,51 %
<b>Pôle métropolitain</b>	<b>1 745 088</b>	<b>1 848 476</b>	<b>103 388</b>	<b>0,52%</b>
<b>Aire métropolitaine lyonnaise (13 Scot)</b>	<b>2 837 067</b>	<b>3 121 553</b>	<b>284 486</b>	<b>0,87%</b>

Source : Insee, Recensement de la population 1999 et 2010

**La multipolarité est plus complexe qu'il n'y paraît**, tout autant le résultat d'une géographie et d'une histoire que les conséquences d'actions concertées. Le fait métropolitain irrigue des territoires de plus en plus lointains, au-delà du périmètre métropolitain.

Cela posera demain, avec l'acte III de la décentralisation, la question de la **responsabilité des Métropoles en matière d'équité et de solidarités territoriales**. La création de richesse, de plus en plus concentrée dans le cœur des grandes agglomérations, attire aussi les pauvretés et génère des déséquilibres tant sociaux qu'environnementaux.

\* Aire métropolitaine lyonnaise : au sens de l'inter-Scot, espace dans lequel les interdépendances sont fortes tant en termes de population, d'économie que de déplacements.

## UN CONTEXTE RÉGIONAL PORTEUR

L'aire métropolitaine lyonnaise s'inscrit dans un contexte régional favorable : la croissance démographique est plus rapide que celle du pays (+0,9% par an contre 0,7% par an) grâce à sa natalité et à une activité migratoire, qui reste toutefois modeste.

Entre 1999 et 2010, l'aire métropolitaine lyonnaise a crû de plus de 280 000 habitants dont 100 000 habitants pour les quatre agglomérations du Pôle (cf. tableau p.2).

## DES DYNAMIQUES POSITIVES MAIS CONTRASTÉES DANS LES QUATRE AGGLOMÉRATIONS DU PÔLE

La communauté urbaine de Lyon (Grand Lyon) conserve une place prépondérante dans la hiérarchie urbaine, concentrant 40% de la population de l'aire métropolitaine (1,3 million d'habitants). Très faible avant les années 2000, le rythme de croissance démographique de l'agglomération lyonnaise a augmenté, sans toutefois dépasser les 0,8% annuels (+ 8 700 habitants par an sur la période 1999-2010).

La communauté d'agglomération Saint-Etienne Métropole (SEM), avec près de 400 000 habitants, accuse une légère baisse de la population mais de manière moins marquée sur la dernière décennie.

La communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) a connu plusieurs périodes de forte croissance démographique (2,9% par an entre 1968 et 1975 ; jusqu'à 4% par an entre 1975 et 1982) avec la création de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau. Elle a gagné 60 000 habitants en quarante ans.

A l'inverse, le rythme de croissance de la population de la communauté d'agglomération du Pays Viennois (ViennAgglo) a diminué (1,4% sur la période 1968-1975 contre 0,5% sur la période 1999-2010).

Si les agglomérations du Pôle ont largement contribué à la croissance de l'aire métropolitaine (40% entre 1999 et 2010 contre 20% entre 1990 et 1999), renforçant la dynamique de métropolisation, le développement des territoires hors Pôle se poursuit (+15 000 habitants par an sur la période 1999-2010).

## UNE PLUS FORTE PRESSION SUR LES MARCHÉS RÉSIDENTIELS

L'augmentation annuelle des ménages est plus élevée et plus rapide que celle de la population dans les quatre agglomérations du Pôle métropolitain. Cette évolution s'accompagne d'une diminution de la taille des ménages, résultant à la fois du vieillissement de la population et des modes de cohabitation diversifiés.

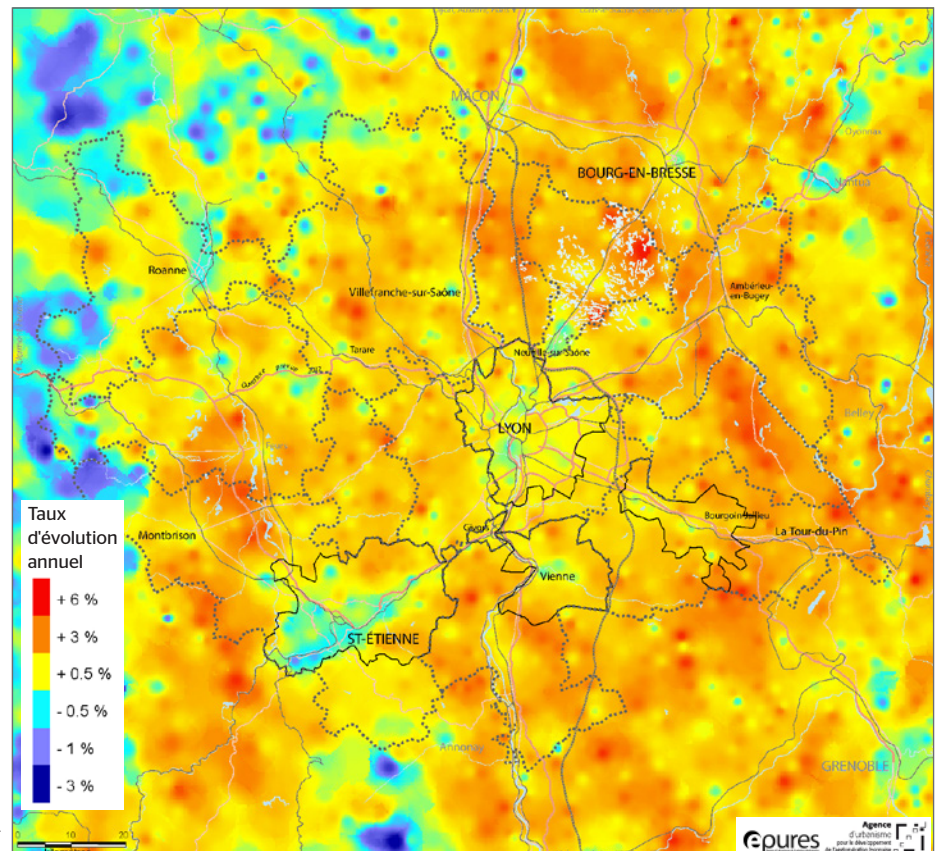
Ceci doit alerter les politiques d'habitat dans ses réflexions sur les besoins en logements actuels et futurs dans ces territoires.

### A retenir

#### L'aire métropolitaine lyonnaise : l'échelle pertinente pour observer les phénomènes de métropolisation

- L'aire métropolitaine attractive, enregistre des progressions de population significatives et relativement conformes aux projections,
- Une agglomération lyonnaise, « locomotive démographique » pour l'ensemble de l'aire métropolitaine et principal moteur de périurbanisation,
- Densification et extension, métropolisation et périurbanisation : des effets qui se combinent.

### ↳ Taux d'évolution de la population dans l'aire métropolitaine lyonnaise entre 1999 et 2010 (%)



Source : Insee, Recensement de la population 1999 et 2010

# 2

## DES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES FAVORABLES À L'AIRE MÉTROPOLITAINE

### PLUS D'ARRIVÉES QUE DE DÉPARTS DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE

Entre 2003 et 2008, période d'observation la plus récente des mobilités résidentielles, on constate que :

- 2,4 millions d'habitants sont restés dans leur Scot de résidence,
- 160 000 individus ont emménagé dans un nouveau Scot,
- 240 700 individus sont arrivés dans l'aire métropolitaine lyonnaise, en provenance d'autres régions,
- 200 200 individus ont quitté l'aire métropolitaine lyonnaise.

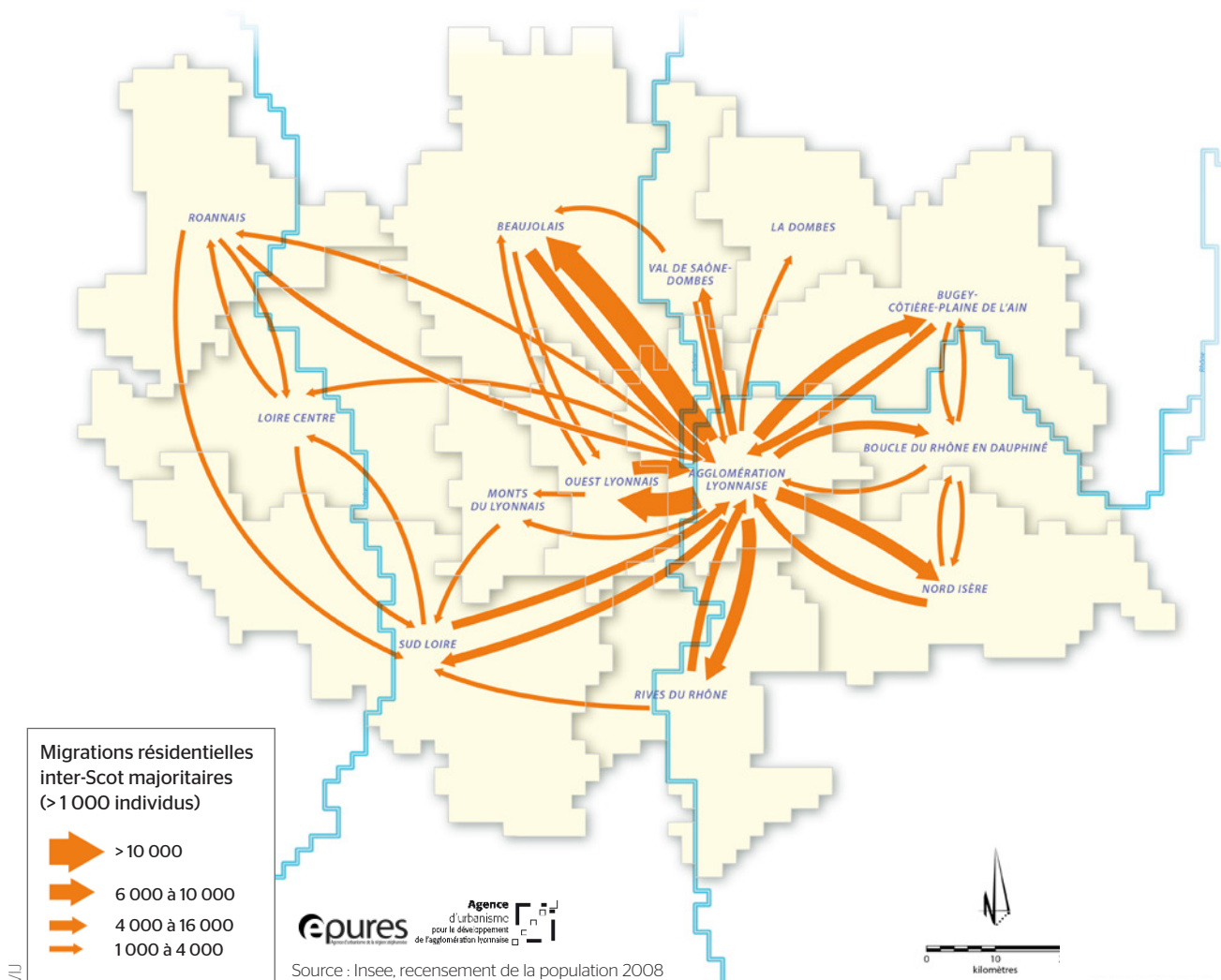
### DES ÉCHANGES PRIVILÉGIÉS AVEC LE RESTE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES, LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

La région Rhône-Alpes représente un bassin d'emploi et un lieu d'étude attractif pour les jeunes actifs dans la première moitié de leur vie professionnelle. Elle est donc dynamique sur le plan migratoire.

A l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise, la majorité des échanges s'effectue avec le reste de la région Rhône-Alpes, l'Île-de-France et la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Au sein du Pôle métropolitain, le Grand Lyon enregistre nettement plus d'arrivées que de départs. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure pour la CAPI. En revanche, ViennAgglo et Saint-Etienne Métropole sont déficitaires. Ces deux agglomérations ont aussi plus de ménages « sédentaires » (respectivement 66% et 64% contre 58% pour le Grand Lyon).

### ↳ Migrations résidentielles à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise



## DES MÉNAGES MOBILES, PLUTÔT JEUNES ET SANS ENFANT

Le profil du migrant est le suivant : plutôt jeune (25-39 ans), plutôt seul ou s'il s'agit d'un couple, plutôt sans enfant.

Si la CAPI attire plus de ménages venant de l'extérieur du Pôle métropolitain, en particulier les familles et les couples (20% des nouveaux arrivants), le Grand Lyon et Saint-Etienne Métropole enregistrent plus de mobilité interne, en raison de l'importance de leur parc locatif.

Si l'on met de côté les étudiants pour Lyon et Saint-Etienne, ce sont les cadres (dans les deux sens) qui sont les plus mobiles.

Les ménages bi-actifs et les personnes seules sont les plus nombreux à quitter les agglomérations.

Dans le Grand Lyon et à Saint-Etienne Métropole, les personnes seules sont majoritaires. A l'inverse, la CAPI et ViennAgglo accueillent plus de familles.

L'agglomération lyonnaise est attractive puisqu'elle accueille plus qu'elle n'émet de migrants. Elle est aussi caractérisée par une importante mobilité interne (un quart des ménages). Ce dynamisme est alimenté par les jeunes étudiants et actifs attirés par le bassin d'emploi. Le départ des familles et surtout des bi-actifs de l'agglomération doit cependant attirer l'attention.

## UN DESSERTEMENT RÉSIDENTIEL DEPUIS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE VERS CINQ « AXES »

Les flux de migrations résidentielles au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise partent majoritairement de l'agglomération lyonnaise en direction de cinq « axes » privilégiés :

- Scot de l'Ouest lyonnais (12 200 personnes),
- Scot du Beaujolais (11 000 personnes),
- Scot du Nord-Isère (près de 10 000 personnes),
- Scot du Bugey-Côtière-Plaine-de-l'Ain (8 200 personnes)
- Scot des Rives-du-Rhône (près de 8 000 personnes).

Les flux entre Scot voisins, hors agglomération lyonnaise, sont moins importants en volume (entre 1 000 et 2 000 personnes) mais plus équilibrés. C'est le cas notamment entre les Scot Boucle du Rhône en Dauphiné et Nord-Isère mais aussi Boucle du Rhône en Dauphiné et Bugey-Côtière-Plaine-de-l'Ain ou encore à l'ouest entre le Roannais et Loire Centre et entre Loire Centre et le Sud Loire.

### Définition des migrations résidentielles à partir du recensement de la population « rénové » de l'Insee :

**Les migrations résidentielles** sont les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle déclarée par l'enquêté au 1er janvier cinq ans auparavant.

Ne sont pas prises en compte les migrations intermédiaires, tels qu'un changement de domicile à l'intérieur de la même commune, ni un ou plusieurs changements de domicile dans cette période de cinq ans.

Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence antérieure sont exclus de la population susceptible d'avoir migré.

**Un migrant** est une personne ayant changé de résidence au moins une fois au cours de la période.

**Une migration** est un changement durable du lieu de résidence.

« Des ménages mobiles plutôt jeunes et sans enfant ... »



© Agence d'urbanisme Lyon - M.P. Ruch

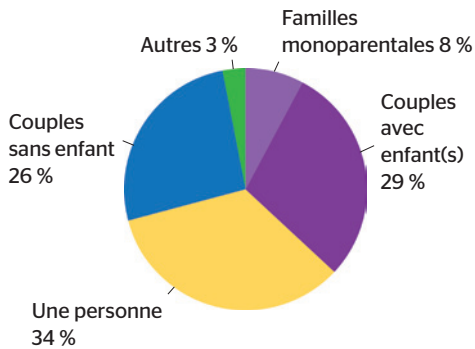
« ... Le départ des familles et surtout des bi-actifs de l'agglomération doit cependant attirer l'attention »



# 3

## UNE CELLULE FAMILIALE EN MUTATION ET DES REVENUS DISPARATES, MARQUEURS SOCIAUX DANS LES TERRITOIRES

### Structure des ménages de l'aire métropolitaine lyonnaise en 2009



### DE PLUS EN PLUS DE PERSONNES SEULES DANS LE CŒUR DES AGGLOMÉRATIONS

La concentration des personnes seules dans les grandes agglomérations urbaines s'inscrit dans une tendance nationale et ne relève donc pas d'une spécificité locale. Cette catégorie, en augmentation, concerne une diversité de profils (séniors, étudiants, actifs).

Si l'agglomération lyonnaise attire plutôt des jeunes et des étudiants, les personnes âgées sont plus représentées dans les Scot ligériens du Roannais et du Sud Loire.

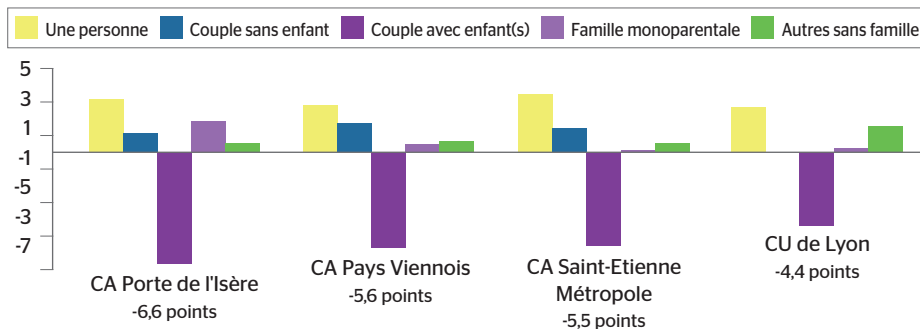
Les familles monoparentales constituent un phénomène de société majoritairement urbain.

### HABITER DANS LE PÉRIURBAIN : UN CHOIX RÉSIDENTIEL POUR LES FAMILLES OU LE RÉSULTAT DE PROCESSUS SÉGRÉGATIFS GÉNÉRÉS PAR LE MARCHÉ ?

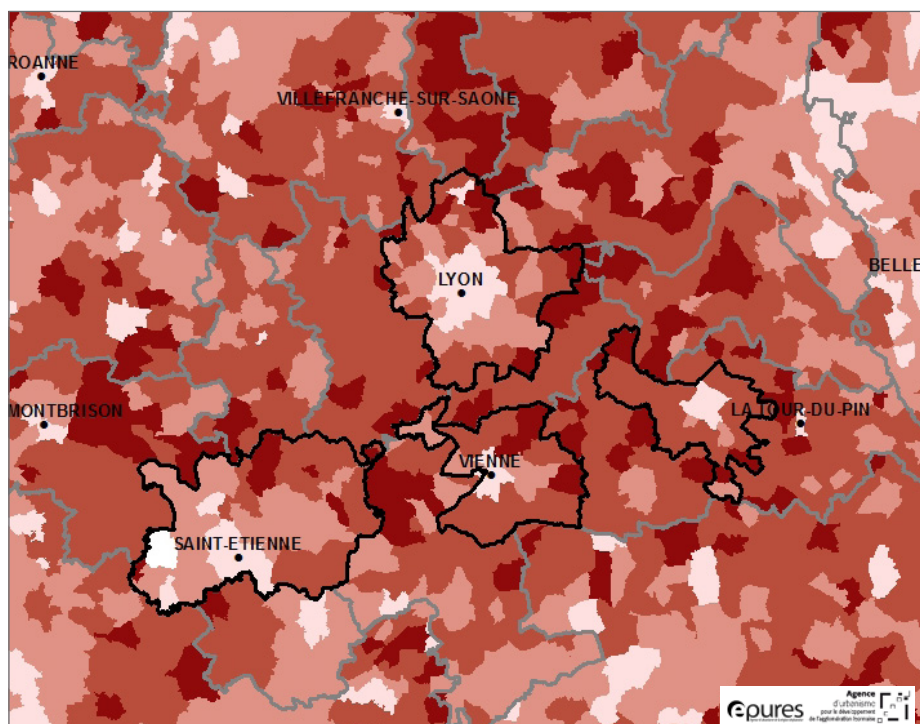
Le périurbain est la nouvelle « terre d'élection » de résidence des familles. Par choix ou par contrainte, depuis les années 80, les ménages s'installent durablement dans ces territoires périphériques. Les villes centre perdent leur attractivité auprès des familles avec enfants au profit de l'espace périurbain. Ce phénomène ne caractérise pas spécifiquement l'aire métropolitaine lyonnaise mais constitue un « mouvement de fond ».

### Recul des couples avec enfants dans les agglomérations

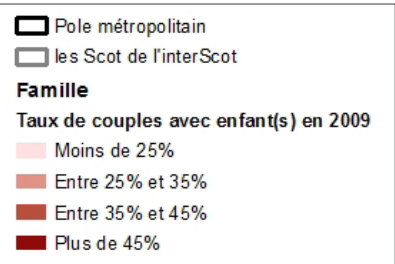
Écarts en points évolution de la structure des ménages 1999-2009



### Taux de couples avec enfant(s) en 2009



**L'accession à la propriété**, valorisée socialement, s'est faite au prix fort du marché à partir des années 2000 pour des ménages issus de la classe moyenne voire plus modeste : endettement, coûts sociaux, déplacements qui s'allongent, et pour les pouvoirs publics de nouvelles demandes à satisfaire (équipements, services, transports).



Source : Insee, Recensement de la population 2009

## LES REVENUS, MARQUEUR DE LA FRAGMENTATION SOCIO-SPATIALE DES TERRITOIRES

Les agglomérations urbaines concentrent des populations dont les niveaux de revenus sont les plus hétérogènes.

A l'échelle du Pôle métropolitain, l'agglomération lyonnaise présente le plus large panel des écarts entre les revenus médians\* par unité de consommation, du plus faible (11 800 €) au plus élevé (36 600 €). Elle concentre des populations dont les conditions de revenus sont les plus diversifiées (rapport inter-décile élevé).

Les revenus médians masquent cependant des disparités au sein d'un même territoire, le rapport entre le 1<sup>er</sup> et 9<sup>e</sup> décile\*\* variant de 3 à 9 selon les communes.

Les revenus des ménages sont la traduction de l'attractivité des territoires mais aussi des dynamiques du marché du logement. A l'échelle locale, la redistribution spatiale des ménages selon les revenus s'effectue selon des mécanismes de relégation, d'exclusion, d'entre-soi ou d'accueil. Une segmentation sociale accrue caractérise les agglomérations : les plus hauts revenus sont concentrés dans certains secteurs privilégiés (exemple des Monts d'Or et des coteaux de l'Ouest lyonnais) tandis que les écarts entre espaces centraux et périphéries se renforcent.

La CAPI, ViennAgglo et Saint-Etienne Métropole se distinguent du Grand Lyon par une sous-représentation des classes moyennes supérieures et par conséquent par des revenus médians plus faibles (inférieur à 25 000 €).

### Mixité sociale versus entre-soi

La « mixité sociale » - principe selon lequel des ménages aux revenus hétérogènes cohabiteraient - est souvent rejetée par les ménages qui ont le choix résidentiel le plus étendu, dont le niveau de revenu, plus élevé, peut y participer.

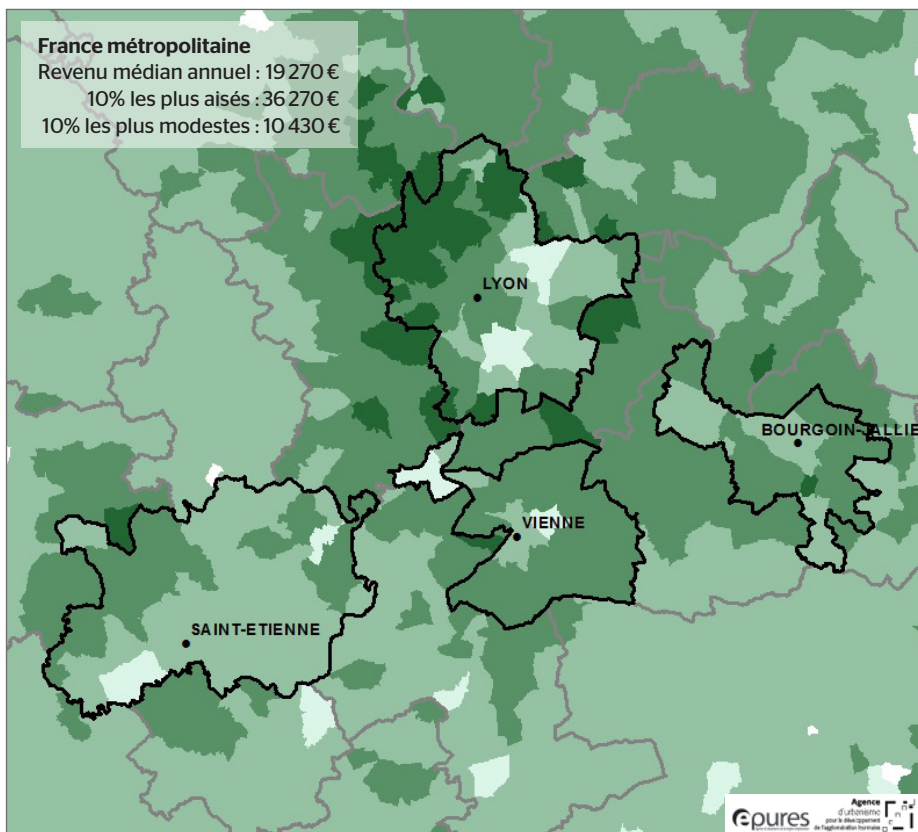
L'installation privilégiée voire exclusive des plus hauts revenus à l'ouest de l'agglomération lyonnaise qui s'explique par une tradition historique de résider « sur les hauteurs », à l'opposé des lieux de production, se poursuit.

Il s'agit de territoires d'exclusion de la mixité, sans doute renforcés par la métropolisation mais surtout par l'inaccessibilité au marché du logement, due à une rareté foncière et immobilière, insuffisamment régulée.

\* **Médiane** : valeur qui partage une distribution en deux parties égales

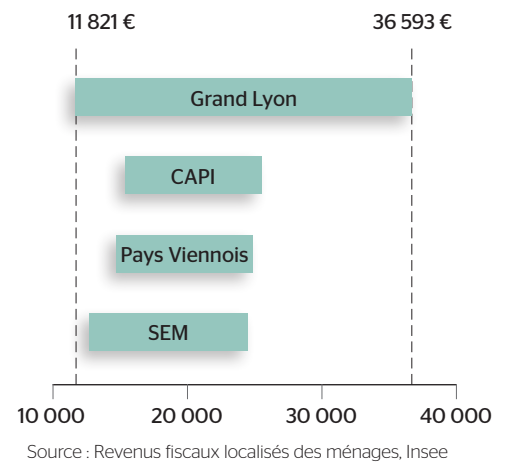
\*\* **Décile** : les « déciles » sont ici les valeurs qui permettent de distribuer les revenus en dix parties égales. Ainsi :  
- le premier décile est le revenu au-dessous duquel se situent 10 % des revenus,  
- le neuvième décile est le revenu au-dessous duquel se situent 90 % des revenus.

### Revenus annuels médians par unité de consommation à la commune en 2010 (€)



Source : Insee, DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages, 2010

### Revenus médians par unité de consommation en 2010



GRAND LYON

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

# Pôle métropolitain

VIENNAGGLO

CAPI PORTE DE L'ISÈRE

Maison du Fleuve Rhône  
1 place de la liberté - CS 80507  
69701 GIVORS Cedex  
Tél. 04 37 20 17 51 - Télécopie 04 37 22 61 47

[www.polemetropolitain.fr](http://www.polemetropolitain.fr)

## Référents Pôle métropolitain

**Philippe Prud'homme** [p.prudhomme@polemetropolitain.fr](mailto:p.prudhomme@polemetropolitain.fr)

**Agnès Goux** [a.goux@polemetropolitain.fr](mailto:a.goux@polemetropolitain.fr)



une **ingénierie métropolitaine**  
au service des **territoires**

Les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne ont constitué en 2010 un réseau d'ingénierie au service des territoires.

La présente publication est issue de cette collaboration originale au service des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise.

## Equipe projet

Chef de projet : **Agnès Thouvenot** [a.thouvenot@urbalyon.org](mailto:a.thouvenot@urbalyon.org)

Référente epures : **Armelle Lafaiye** [alafaiye@epures.com](mailto:alafaiye@epures.com)

Infographie : **Agences d'urbanisme de Lyon et de la région stéphanoise**

Directeurs de la publication : **Damien Caudron** et **Frédéric Bossard**

## Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

18 rue du lac - BP 3129  
69402 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 78 63 43 70  
Télécopie 04 78 63 40 83

[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

## Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique  
BP 40801 - 42952 Saint-Etienne cedex 1  
Tél : 04 77 92 84 00  
Télécopie : 04 77 92 84 09

[www.epures.com](http://www.epures.com)